a.a.v.r.e.
association des amis de la vallée du rhodon et des environs www.aavre.org
Secrétariat : 10 rue de la Fontaine 78 470 Saint-Lambert-des-Bois

Monsieur Michel BARRET
Président
SIAHVY
12, avenue Salvador Allende
91165 Saulx-les-Chartreux

Milon-la-Chapelle, le 20 avril 2025

Objet : Demande d'information concernant le Rhodon pollué au diéthylbenzène

Monsieur le Président,

Nous nous référons à notre courrier en date du 14 mars 2025, cosigné par :

Eric Aynaud Président, Danièle Masson Vice-présidente commune de Milon-la-Chapelle, Nathalie Idrissi Vice-présidente commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et Michel Journet Vice-président commune de Saint-Lambert-des-Bois,

concernant la situation préoccupante de la pollution du Rhodon au diéthylbenzène.

Malgré l'importance des informations sollicitées et l'inquiétude grandissante des riverains, nous n'avons à ce jour pas reçu de réponse de votre part. Nous tenons à rappeler que notre courrier soulevait des questions essentielles concernant la qualité de l'eau, les substances polluantes, les mesures prises, les recommandations et les solutions envisagées pour l'avenir.

L'absence de réaction de votre part commence à être source de préoccupation pour les habitants concernés. Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir une réponse dans les plus brefs délais.

Nous profitons de la présente pour vous signaler, à nouveau, notre constat visuel de pollution, très importante, de l'Eau du Rhodon du 14 avril avec une eau noire, des boues d'épuration, et de l'odeur de chimie associée.
Nous vous demandons qu'une enquête puisse être menée pour identifier la source exacte de cette pollution au dysfonctionnement de votre station d'épuration du Mesnil-Saint-Denis / La Verrière, voir les photos publiées sur notre blog (www.aavre.org), et prendre d'urgence les mesures nécessaires pour y remédier et protéger l'environnement, sans attendre la mise en service de la nouvelle station prévue pour juillet 2026.

Nous mettons en copie, notre Avocat Me Y. Le Port, pour l'informer de la situation.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Eric Aynaud	Michel Journet	Danielle Masson	Nathalie Idrissi
Président	Vice-président	Vice-présidente	Vice-présidente
	Saint-Lambert-des-Bois	Milon-la-Chapelle	Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Copie : Mairie de Milon-la-Chapelle – Mairie de Saint-Lambert-des-Bois – Mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Direction Départementale des Territoires – L'Agence de l'Eau - Le Parc – UAPNR - Me Y. Le Port